

BILAN SIMPLIFIÉ



Formulaire obligatoire (article 302

septies A du Code général des impôts)

SIRET
Durée de l'exercice en nombre de mois *
Not Not
Marchandises Marc
Total 1
Total 1
Total
Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050 052
Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050 052
Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050 052
Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050 052
Avances et acomptes versés sur commandes 064 066
Avances et acomptes versés sur commandes
Avances et acomptes versés sur commandes
Disponibilités
Disponibilités 084 086
Disponibilités 084 086
Charges constatées d'avance * 092 094
Total II 096 098
Total II 096 098
PASSIF Exercice N NET 1 1 Capital social ou individuel * 120
PASSIF 1 Capital social ou individuel * 120
Capital social ou individuel * 120
Écorto do réévolution
Ecaits de reevaluation
Réserve légale 126
Réserves réglementées * 130
Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * Report à nouveau Résultat de l'exercice 136
Report à nouveau 134
Résultat de l'exercice 136
Subventions d'investissement 137
Provisions réglementées 140
Total I 142
Provisions pour risques et charges Total II 154
Emprunts et dettes assimilées
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Fournisseurs et comptes rattachés *
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés * Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 172
Comptes courants d'associés
Autres dettes 175
Produits constatés d'avance
Total III 176
Total général (I + II + III) 180
(1) Dont immobilications financières à moins d'un an 193 (4) Dont dettes à plus d'un an 195
Out de revient des immobilisations acquises
(2) Dont creances a plus d'un an 197 (3) Dont compte courant d'associés débiteurs 199 (5) Ou créées au cours de l'exercice * 182 Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184

 $^{^{\}mbox{\tt \#}}$ Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Form	Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Désignation de l'entreprise Néant *														
\vdash	Code général des impôts) A - RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018														
A -	_		=				Form	nulaire	e depose a	_		I'IR 018			
Z O	Ventes	de marchandises *				dont export		et	livraisons	1	209			210	
EXPLOITATION	Produc	ction vendue		{ Biens		intracommunauta	aires	J.	IIVIAISOIIS	I۱	215			214	
Ϊ́	Services *											218			
Ä									222						
S D	□ Production immobilisée *										224				
PRODUITS	Subventions d'exploitations reçues										226				
ا ا	Autres produits Total des produits d'exploitation hors TVA (I)											230			
ٿ		1 1 2 47		1. 26 . 1. 1.	`	То	tal de	s pro	oduits d'e	xplo	itatio	on hors TVA (I)		232	
		on de stocks (marchand		droits de douane	e)									234	
		de matières premières		es approvisionne	ments * (v comp	ris droits de doua	ne)							238	
z	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *										240				
D'EXPLOITATION	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : immobilier :										242				
10	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243)	244				
X	Rémun	érations du personnel *			\					_				250	
DE	Charge	s sociales (cf. renvoi 380)												252	
CHARGES	Dotation	ns aux amortissements *				de commerce par a	applica	tion de	e l'article	2	55)	254	
HAR		ns aux provisions		\ 39, 1-2°, al	.3 du CGI									256	
0		f dont pro	visions	fiscales pour imi	plantations comm	nerciales à l'étran	aer *				259		,	262	
	Autres	charges 1				cales et profession		26		1	260		}		
		dont cot	Sauona	versees aux org	gariisationis syridi	caics of profession	, in tolic		Total			ges d'exploitation	(II)	264	
1 - F	L RÉSULT	TAT D'EXPLOITATION	(1 – II)									3 -	(,	270	
-		anciers (III)	(,	280							Cr	arges financières	(V)	-	
		ceptionnels (IV)		200					l				(-,	290	
1100	iuito ex	ceptionneis (iv)		dont amortisse	ments des sousc	criptions dans de	s PME	E inne	ovantes (a	art.	347			-	
Cha	race ov	centionnelles (VI)	{	217 octies)			0/ 1			_	347		}	300	
Cila	Charges exceptionnelles (VI) dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)														
Impôt sur les bénéfices * (VII)															
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)															
В-	RÉSU	LTAT FISCAL		Reporter le bé	énéfice comptable	e col. 1, le déficit	comp	table	col. 2		312			314	
	Rémur	nérations et avantages p	ersonr	els non déductib	les *						316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles 318														
l s	Provisions non déductibles * 322														
RATIONS	Impôts	et taxes non déductible	s * (cf.	page 7 de la not	ice n° 2033-NOT	-SD)				:	324				
רי)	1	dont intérêts excédentaire es-cts d'associés	s 247		Ecarts de valeur sur OPC*	rs liquidatives	248				330				
RÉINTÉ	Fraction bail imn	n des loyers à réintégrer da nobilier et de levée d'optio	ins le ca	dre d'un crédit-	Part de loyers réintégration (a	dispensée de art. 239 sexies D)	249)	251				
"	Charge	es afférentes à l'activité		t du régime option		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	entrep	rises	de	Η,	998				
		ort maritime at fiscal afférent à l'ac	ivité re	levant du régim	e optionnel de t	axation au tonna	age de	es en	treprises	do					
	transpo	ort maritime									999				
	Produit	ts afférents à l'activité re	levant	du régime optior				ses d	le transpoi	rt ma	aritim	e 		997	
	Entrepri	ises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 o	cties A)	987			4				342	
	<u> </u>				JEI (44 sexies A	A)	989			Ц					
	ZRD (4	14 terdecies)	127		ZRR (44 quinde	cies)	138			_					
		ns d'emploi à miser (44 duodecies)	991		France Ruralités (FRR) – art.44 q		181								
\sqr	ZFANC	G (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	et souscriptions	344			\exists					
DÉDUCTIONS	BUD (4	14 sexdecies)	992		Zone de développ (44 septdecies)	ement prioritaire	993			7					
<u> 20</u>		Créance due au titre d	ı report	en arrière du dé			346			7				350	
当		Déduction exceptionne	lle (art.	39 decies)			655								
		Déduction exceptionne	lle (art.	39 decies A)			643								
	ivers	Déduction exceptionne					645			4					
	Dont divers	Déduction exceptionne	647			4									
	۵	Déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> D) Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) 648 Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)													
		Déduction exceptionne			ic (air. 39 decies	• ∟)	641 990			\dashv					
		Déduction exceptionne	<u> </u>				649			\dashv					
RÉS	ULTAT	FISCAL AVANT IMPUT			ANTÉRIEURS	Bénéfice col.		ficit c	ol.2		352			354	
\vdash	_	de l'exercice reporté en					-			_	356				
Déficits		s antérieurs reportables				. dont imp	utés s	ur le i	résultat :	+				360	
<u> </u>		FISCAL APRÈS IMPUT				Bénéfice col.1				1	370			372	

^{*} Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



	aire obligatoire (arti	icle 302	septies A bis d	u Code	•	D	ésign	ation	de l'entreprise											Néan	t 🗆*
général des impôts)										Pááv	luation I	égale *									
'						ir brute bilisations au déb cice	des out de				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			in de	Valeur	d'origir isations	ne des
Immo	bilisations	Fonds	commercia	ı	400			402			404				406				4 0/10/0		
	orolloo	Autres	;		410			412			414				416						
						422			424				426								
orell	Constructions			430	0		432			434			436								
Immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			440	440		442			444		446									
satio	Installations générales, agencements, aménagements divers			450	450		452			454		456		456							
ilidor	Matériel de transport			460			462			464		466									
lmn	Autres immobili	isations	s corporelles	5	470			472			474		4		476						
In	nmobilisations fi	nanciè	res		480)		482			484		486								
			Т	OTAL	490			492			494				496						
II	AMC	ORTISS	SEMENTS				Monte			A		iana . da	tations		utions		ffáranta	Monte			
II	MMOBILISATIO	NS AN	MORTISSAE	BLES					s amortissements e l'exercice		exercio					s sortis d				amortis ercice	sements
Fonds	commercial						495			497				498				499			
Autre	s immobilisations	incorpo	relles				500			502				504				506			
lles	Terrains			510				512		514		5			516	6					
pore	Constructions					520			522				524				526				
Immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels					530			532				534				536				
ation	Installations générales, agencements, aménagements divers					540			542				544				546				
pillis	Matériel de transport					550			552				554				556				
lmmc	Autres immobilisations corporelles					560			562				564				566				
	· ·		TOTAL	570			572				574				576						
PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre même modèle)									ndre un	état du											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le						2			3		4			5							
	noine privé	groos	dans ic		7												7				
"				6			7			8				9				10			
ations	Valeur d'act	if *	Amortiss	emen	ıts*	Valeur résidu	uelle Pri:		rix de cession*		Court terme*		Plu		us ou moins-values Long terme						
Immobilisations	①		Q		3				4			Court terme*		19 % ©					7	0 % (B
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
Total	578		580			582		584		586			581			587			589		
	Plus-values	s taxab	les à 19 % ⁽	1)		579		Régu	ılarisations	590			583			594			595	5	
TOTAL									596			585			597			599			

 $^{^{\}star}$ Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⁽¹⁾ Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise Néant □*																
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
A NATURE DES F			Montant a l'exercice	u début de		Augmentations : dotations de l'exerc	cice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant l'exercice	à I	a f	fin de		
		ements dé		600			602		(604		606				
Provisions réglementées	Dont m de 30 %	ont majorations exceptionnelles e 30 %					603		6	305		607				
	Autres p	rovisions re	églementées *	610			612		(514		616				
Provisions pour risques et charges 620							622		(524		626				
Sur immobilisations				630			632		(34		636				
Provisions pour Sur stocks et en cours				640			642		(644		646				
dépréciation	Sur com	ptes clients	S	650			652		(654		656				
	Autres p	rovisions p	our dépréciation	660			662		(664		666				
	680			682		(84		686							
										ATIONS AUX PROV						
7 01 (110 0 2 2			Ootations					PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETT C est insuffisant, joindre un état du même modèle					LIMPO	I (S	ie	cadre
Fonds commercial		681		683	· ·											
Autres Immobilisations Incorporelles		700		705	705			Indemnités pour	es et							
Terrains		710		715	15			fiscales correspondantes								
Constructions 720				725	5											
Installations techniques, matériel et outillage				735												
Inst. générales, agencements et aménagements divers				745			5									
Matériel de transport 750			755			6										
Autres immobilisations corporelles 760			765			7										
TOTAL 770 775							тот	∟ AL à reporter lign	e 322	du ta	ableau n° 2033-B-SD	780				
II DÉFICITS	S REPO	RTABLES	 S													
Déficits restant à rep (1)	orter au	titre de l'ex	ercice précédent	982												
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI) Nombre d'opérations sur l'exercice (2)																
Déficits imputés				983	•											
Déficits reportables				984												
Déficits de l'exercice				860												
Total des déficits res	870															
III DIVERS																
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI) dont cotisations facultatives aux 327								381								
nouveaux plans d'epargne retraite Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant * dont montant déductible des cotisations 326										380						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant * sociales obligatoires hors CSG-CRDS 326 N° du centre de gestion agréé										388		Т	Τ			
Montant de la TVA c												374				
									378							
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant 399																
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 <i>bis</i> du CGI pour l'entreprise donatrice									398							
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397							

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

^{*} Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⁽²⁾ Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.



DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Désignation de l'entreprise Code général des impôts)		Néant □ *							
Exercice ouvert le :									
DÉCLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :	376								
Dont apprentis	657								
Dont handicapés	651								
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861								
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE									
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108								
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118								
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119								
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105								
TOTAL 1	106								
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115								
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143								
Subventions d'exploitation reçues	113								
Variation positive des stocks	111								
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116								
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153								
TOTAL 2	144								
	144								
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)	404								
Achats	121								
Variation négative des stocks	145								
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125								
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310								
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133								
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148								
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128								
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135								
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150								
TOTAL 3	152								
IV – Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137								
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	107								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°									
1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	117								
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dénôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.									
et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.									
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre 020									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas	023								
échéant ajusté à 12 mois) Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026								
Période de référence 024 /									
Date de cessation									
(4)									

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

^{*} Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt		Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)								
N de depot		(1) Néant □*								
Exerci	ice clos le	SIREN								
	mination de l'entreprise									
Adres	sse (voie)									
Code	postal	Ville								
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIF PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	RES 901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS 902								
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIF PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	RES 903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS 904 CORRESPONDANTES								
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	TOTAL DES LIGNES 902 + 904 906								
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MO	ORALES :									
Forme juridique	Dénomination									
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb de parts ou actions								
Adresse N°	Voie									
Code postal	Commune	Pays								
Forme juridique	Dénomination									
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb de parts ou actions								
Adresse N°	Voie									
Code postal	Commune	Pays								
Forme juridique	Dénomination									
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb de parts ou actions								
Adresse N°	Voie									
Code postal	Commune	Pays								
Forme juridique	Dénomination									
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb de parts ou actions								
Adresse N°	Voie									
Code postal	Commune	Pays								
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PH	HYSIQUES :									
Titre (2) Nom de far	mille	Prénom(s)								
Nom d'usage		% de détention Nb de parts ou actions								
Naissance : Date	N° Département	Commune Pays								
Adresse: N°	Voie									
Code postal	Commune	Pays								
Tire (2) Nom de famille		Prénom(s)								
Nom d'usage		% de détention Nb de parts ou actions								
Naissance : Date	N° Département	Commune Pays								
Adresse: N°	Voie									

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD **2025**

Pays

Commune

Code postal

6

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

^{*} Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

	\bigcirc	FILIALES ET	F PARTICIPATIONS		DGFiP N° 2033-G-SD 2025						
					Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)						
N° de dépôt	(Liste des	personnes ou groupements	s de personnes de droit ou de fait de	ont							
		la société détient directer	ment au moins 10 % du capital)		(1) Néant □*						
	Exe	cice clos le		SIREN							
	Dén	omination de l'entreprise									
	Adre	esse (voie)									
		e postal	Ville								
I NOMBBE TOTAL	DE FILIALES DÉTENUES P										
I - NOMBRE TOTAL I	DE FILIALES DE I ENUES P	AR L ENTREPRISE :	905								
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (si société é	tablie en France)			% de déte	ention						
Adresse	N°	Voie									
Code postal		Commun	ne	Pays							
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (si société é	tablie en France)			% de déte	ention						
Adresse	N°	Voie									
Code postal		Commun	ne	Pays							
				,							
Forme juridique		Dénomination _									
N° SIREN (si société étab	olie en France)			% de déte	ention						
Adresse	N°	Voie									
Code postal		Commun	e	Pays							
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (si société é	tablie en France)			% de déte	ention						
Adresse	N°	Voie									
Code postal		Commun	e	Pays							
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (si société é	tablie en France)			% de déte	ention						
Adresse: N		Voie									
Code postal		Commun	ne	Pays							
-											
Forme juridique		Dénomination _									
N° SIREN (si société é	,			% de déte	ention						
Adresse :	N°	Voie									
Code postal		Commun	e	Pays							
Forme juridique		Voie									
N° SIREN (si société é	tablie en France)			% de déte	ention						
Adresse	N°	Voie									
Code postal		Commun	ne	Pays							
Formo invidiano				,							
Forme juridique	4-hi	Voie		<u> </u>							
N° SIREN (si société é				% de déte	ntion						
Adresse	N°	Voie									
Code postal		Commun	ie	Pays							

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

 $^{^{\}star}$ Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD